

Bulletin Communal De Pont-Melvez



février 2009

L'ÉDITO DU MAIRE

Au lendemain des élections municipales de mars 2008, la nouvelle équipe s'est rapidement impliquée dans la gestion courante des dossiers.

Soucieux de répondre aux attentes des administrés à l'heure où notre territoire est en pleine mutation, cette année 2009 devra faire l'objet de choix cohérents, notamment :

- le réaménagement des locaux de la poste
- la mise en place d'un document d'urbanisme
- l'assainissement.

Tout d'abord, en ce qui concerne l'avenir de la poste, des aménagements d'horaires et de services seront à prévoir pour répondre au mieux à vos attentes. Ce dossier devient à ce jour une priorité afin de conserver une qualité de vie en milieu rural.

De plus, 2009 verra également la mise en place d'un document d'urbanisme : le choix d'une carte communale nous a paru le plus adapté.

Par ailleurs le contexte environnemental actuel nous impose une mise aux normes de nos assainissements. Ainsi, concernant l'assainissement collectif, une étude de faisabilité est actuellement en cours.

L'assainissement individuel fera quant à lui l'objet d'un état des lieux d'ici fin 2010 par la SAUR, mandaté par la Communauté de Communes de Bourbriac qui en assure la compétence.

La vigilance sera de rigueur pour l'élaboration de ces dossiers, sans oublier les autres projets.

Je vous invite dès à présent, à découvrir à travers ce journal, les temps forts de la vie communale et vous souhaite bonne lecture.

Le conseil municipal



Le Vincent Gérard

- Maire depuis 2001

- Vice Président-délégué à la Communauté de Communes de Bourbriac, chargé du suivi des activités liées aux Energies Renouvelables, et des Bâtiments Communautaires.



Scolan Marie-Thérèse

1^{ère} Adjointe,

Chargée du suivi des affaires scolaires, du suivi des logements locatifs, des travaux des bâtiments communaux et du suivi du personnel communal.

- Vice-Présidente-déléguée à la Communauté de Communes de Bourbriac, chargée de "l'aménagement de l'espace, et de l'environnement"



Thoraval Daniel

2^{ème} Adjoint,

Chargé du suivi et de surveillance des travaux de voirie, chargé de relation avec les associations et du suivi du personnel communal.



Josse Christophe

3^{ème} Adjoint,

Chargé du suivi des affaires administratives, de la communication et de l'information, et du suivi du personnel communal.



Chaou Corinne

4^{ème} Adjointe,

Chargé du suivi des affaires sociales, responsable du fleurissement de la commune, et du suivi du personnel communal.



Chambry Rémy

Conseiller municipal



Culverhouse Florence

Conseillère municipale



Daniel Marie-Yvonne

Conseillère municipale



Dénès Didier

Conseiller municipal



Diridollou René

Conseiller municipal



Le Bars Cédric

Conseiller municipal



Le Flohic Jean-Pierre

Conseiller municipal



Le Quellenec-Savidan
Cécile

Conseillère municipale



Lozac'h François

Conseiller municipal



Steunou Yveline

Conseillère municipale

Les différentes commissions

- **DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CCAS :**

Le Vincent Gérard, Chaou Corinne, Scolan Marie-Thérèse, Steunou Yveline , Daniel Marie-Yvonne.

- **DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRES DE LA CAISSE DES ECOLES :**

Le Vincent Gérard, Scolan Marie-Thérèse, Chambry Rémy.

- **DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'URBANISME :**

Le Vincent Gérard, Scolan Marie-Thérèse, Steunou Yveline, Chambry Rémy, Thoraval Daniel, Lozac'h François, Diridollou René.

- **DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNICATION :**

Le Vincent Gérard, Culverhouse Florence, Steunou Yveline, Le Quellenec-Savidan Cécile, Scolan Marie-Thérèse, Josse Christophe, Denès Didier, Le Bars Cédric.

- **DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMISSION SPORT :**

Le Vincent Gérard, Culverhouse Florence, Le Quellenec-Savidan Cécile, Thoraval Daniel, Denès Didier, LE Bars Cédric.

- **DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DE LA COMMISSION DE REVISION DE LA LISTE ELECTORALE :**

Le Vincent Gérard, Le Flohic Jean-Pierre, Le Bars Cédric.

- **DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMISSION DE VOIRIE :**

Le Vincent Gérard, Thoraval Daniel, CHAOU Corinne, Le Flohic Jean-Pierre, Lozac'h François, Diridollou René.

Ont été élus membres de la commission d'ouverture des plis :

Titulaires :

Le Vincent Gérard, Thoraval Daniel, Lozac'h François, Chambry Rémy.

Suppléants :

Chaou Corinne, Le Flohic Jean-Pierre, Diridollou René.

- **DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMISSION BATIMENT :**

Le Vincent Gérard, Scolan Marie-Thérèse, Culverhouse Florence, Chambry Rémy, Diridollou René.

Ont été élus membres de la commission d'ouverture des plis :

Titulaires :

Le Vincent Gérard, Scolan Marie-Thérèse, Chambry Rémy, Diridollou René.

Suppléants :

Culverhouse Florence, Le Bars Cédric, Denès Didier.

- **DESIGNATION DES MEMBRES A LA COMMISSION FINANCES :**

Le VINCENT Gérard, SCOLAN Marie-Thérèse, CHAOU Corinne, CHAMBRY Rémy, JOSSE Christophe, Le QUELLENEC-SAVIDAN Cécile, THORAVAL Daniel.

- **ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRES DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX :**

Syndicat départemental d'électrification :

DIRIDOLLOU René.

Syndicat de gestion du Collège de Bourbriac :

DENES Didier, JOSSE Christophe.

Syndicat intercommunal de Kerauffrédou :

Le FLOHIC Jean-Pierre, DANIEL Marie Yvonne, Le VINCENT Gérard.

Comité du Bassin Versant du Léguer :

Titulaire : CHAMBRY Rémy.

Suppléant : JOSSE Christophe.

Natura 2000 :

Le VINCENT Gérard.

- **DELEGUES AUPRES DES ANCIENS COMBATTANS :**

Le VINCENT Gérard, Diridollou René, Le Flohic Jean-Pierre.

- **DELEGUES COMMUNAUTAIRES :**

Titulaires :

Le Vincent Gérard, Scolan Marie-Thérèse, Steunou Yveline.

Suppléants :

Josse Christophe, Le Quellenec-Savidan Cécile.

Séances de conseil municipal

Séance du 16 mars 2008

Election du maire et des adjoints.
Désignation des commissions et de leurs membres.

Séance du 18 avril 2008

La parcelle qui jouxte le presbytère, pourrait convenir pour la réalisation de deux pavillons destinés à la location. C'est une parcelle qui, fraîchement débroussaillée, a une superficie de 2600m².

Versement des indemnités de fonction au Maire : 1159,79 € brut.

Versement des indemnités de fonction aux adjoints au Maire : 308,65 € brut.

Séance du 28 avril 2008

Vote des subventions 2008.

Recrutement de personnel saisonnier : Julien Pasquiou et Enora Perron ont été retenus.

Séance du 6 juin 2008

Adhésion au CNAS. C'est un organisme d'action sociale en faveur du personnel des collectivités territoriales.

Séance du 30 juillet 2008

Demande de participation financière du S.A.M.A.D.

L'activité « portage de repas » du S.A.M.A.D. de BOURBRIAC est en déficit de 4226 €. Pour que l'équilibre de cette activité se rétablisse, chaque commune bénéficiant de ce service est appelée à verser une participation financière au prorata des repas servis. La contribution pour la commune de PONT-MELVEZ s'élève à 329.75 €.

Séance du 22 octobre 2008

Ouverture d'une ligne de trésorerie. Elle a le bénéfice d'offrir une grande souplesse dans la gestion des paiements : possibilité d'utiliser des crédits en cas de besoin, et de les rembourser lorsque la trésorerie le permet.

Séance du 22 décembre 2008

La poste :

Christian LEBOUCHER, délégué aux Relations Territoriales pour les Côtes d'Armor a présenté la situation de l'agence sur la commune de PONT-MELVEZ. Au vu de la fréquentation de l'agence, les horaires d'ouverture actuelle pourraient être modifiés : une seule journée par semaine au lieu de 2heures sur 4 jours.

Taxe professionnelle :

Confirmation du versement de la taxe professionnelle pour les éoliennes: 7399 € pour 2006 et 155 753 € pour 2007.

Voirie

Programme de voirie 2008 :

- Magoarou : empierrement et sablage du chemin d'exploitation et enrobé du village à la D24.
- Voie communale à Guerduel.
- Kerambuan : travaux d'enrobé sur la voie d'accès à une propriété. Aménagement d'une patte d'oie au niveau des containers d'ordures ménagères.
- Enrobé de la route communale de Kerfubu.

Ces travaux ont été attribués à la société SPTP pour un montant de 109 840 €. Les mauvaises conditions météorologiques ont empêché l'exécution de ces derniers. Ils seront réalisés dès que le temps le permettra.

Programme de voirie 2009 :

- Kerambuan, enrobé de la départementale 787 jusqu'à la limite de Plougouven,
- Voie d'accès au village Moulin Neuf,
- La desserte intérieure du village de Kerambuan.
- Goascaër, enrobé de l'entrée du village à la départementale 787.

Urbanisme

La carte communale :

Beaucoup de particuliers rencontrent des difficultés pour obtenir leurs certificats d'urbanismes. Afin de palier à ces désagréments, le conseil municipal a opté pour l'élaboration d'une Carte communale qui va permettre de créer de nouveaux secteurs constructibles tout en préservant le patrimoine, les zones agricoles et naturelles. L'élaboration de cette Carte Communale devrait s'étaler sur une période d'un an pour un coût d'environ 10 000 euros HT subventionnable à 80% maximum.

Assainissement

- L'assainissement collectif dans le bourg, regroupera un maximum d'habitations. La commune en sera le maître d'ouvrage. Une étude de faisabilité est actuellement en cours de réalisation. Elle est assurée par le bureau d'étude IRIS conseil qui avait eu en charge l'étude de zonage en 2002/2003.
- Le SPANC (service public d'assainissement non collectif) est géré par la communauté de commune qui en a la compétence. La première phase consiste en un état des lieux qui va débiter dès cette année pour les dix communes du territoire communautaire et se terminera par Pont-Melvez en 2010. Une réunion publique précèdera cette intervention.

Les réalisations

Aux entrées du bourg, les jardinières en bois et les rocailles sont garnies de fleurs annuelles et de saisons.



Afin de faciliter l'accès à l'église pour les personnes à mobilité réduite, les gravillons du parvis de l'église ont été remplacé par du sable blanc.



La maison de l'Argoat a réalisé la réfection et l'aménagement des calvaires de Croaz RU et de Croaz Guillou. La commune travaille avec cette association par le biais de la communauté des communes.



Croaz RU



Croaz Guillou

Acquisition d'un nouvel utilitaire par l'intermédiaire du garage Serge Stéphan.



Les réalisations en bref

Le terrain derrière le presbytère a été nettoyé, c'est un endroit spacieux.

Au terrain de foot, les projecteurs sont installés. Les entrainements de nos sportifs peuvent se faire en soirée.

Ne servant qu'exceptionnellement, le camion a été vendu à un artisan maçon pour un montant de 7500€ HT.

30 tables pliantes ont été achetées pour la salle polyvalente.

Les projets

-La carte communale.

-L'aménagement des locaux de la poste, en bar-multiservices, intégrant le relais postal est à l'étude.

-Salle polyvalente : le ravalement sera réalisé par l'entreprise Guénégou de Callac. Des devis sont également demandés pour la vitrification du parquet.

-L'enlèvement des souches au-dessus du cimetière et derrière l'école.

-Réaménagement de la réserve de la cantine.

Deux champions à l'honneur



Lorraine Saily, championne de France de strutting.

C'est à Montargis que Lorraine a décroché son titre lors d'une compétition nationale regroupant plus de 1000 participants. Le strutting est une discipline du twirling, mélange de gymnastique et de danse.



Jean-Loïc Pierre, champion de France ugsel de triathlon en salle.

Jean-Loïc a obtenu son titre à l'insep de Paris. Il a couru le 50m en 7", lancé le poids à 10,11m et sauté 5,10m à la longueur. Jean-Loïc pratique le foot au club de Bourbriac.

Le fleurissement



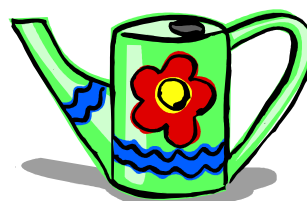
Chez Mme Anna Le Clec'h



Chez Mr et Mme Perrot Robert



Chez Mr et Mme Culverhouse Simon



En vue d'améliorer le cadre de vie de la population, chaque année la commune crée de nouveaux espaces fleuris. En 2008, des bacs fleuris ont été installés aux entrées du bourg.

La commune s'inscrit au concours « villes, villages et maisons fleuris ». Cette inscription permet aux lauréats, ayant obtenu un 1^{er} prix, de participer à ce concours. L'an passé, la commune avait obtenu un prix d'encouragement.

Le concours communal s'est déroulé au mois de juillet, voici le classement :

1^{ère} catégorie (maison avec jardin visible de la rue) : Denise Perrot, La Gare ; Joëlle Thoraval, Kerancoat.

2^{ème} catégorie (Parc et/ou grand jardin) : Anna Le Clec'h, La Gare.

3^{ème} catégorie (façades balcons, terrasses fleuries visibles de la rue,) : Marie- Christine Pierre, Kerancoat ; Susan Lear, 28 rue de la poste.

9^{ème} catégorie (potagers fleuris visibles de la rue) : Marie Tanguy, La Gare.

9^{ème} catégorie Bis (potagers fleuris non visibles de la rue) : Mervyn Bullock, 10 Bellevue.

Catégorie agencement de potager : Florence Culverhouse, Keranfouler.

Les lauréats se sont vus offrir un arbre fruitier.

L'école

L'effectif de l'école se maintient et compte actuellement **60 élèves** répartis en 3 classes; Les professeurs des écoles sont Christophe L'Hotellier, nouveau directeur, Sylvie Le Garrec et Céline Poens. Nous retrouvons aussi Claudine Tanguy, assistante de vie scolaire, Maryse Le Poulard, Atsem, Marie Annick Le Bars, chargée de la cantine, de la garderie, assure également la sécurité dans le car scolaire. Marylène Huet assure l'entretien.

La garderie est ouverte à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

Les différentes activités de l'école depuis la rentrée :

Le 7 novembre, le cycle 2 a participé à une rencontre sportive à Callac.

Le 9 décembre l'ensemble de l'école s'est rendu au parc de Ménez-Meur à Hanvec. Ils y ont vu plusieurs espèces d'animaux et en particulier le loup. Tout ébahis, ils ont assisté au repas des loups. Puis, direction le musée du loup au cloître-Saint-Thégonnec. Ils ont découverts des loups naturalisés, des pièges à loups, des histoires incroyables... depuis nos petits loups ont accompli un gros travail de rédaction et de mise en image de leur sortie.



Visite au musée du loup à Ménez-Meur

Depuis le 5 décembre, c'est l'activité natation tous les vendredis matins pour les enfants de la grande section au CM2, accompagnés de parents d'élèves et des enseignants. Elle se poursuivra jusqu'en mars.

L'arbre de Noël a eu lieu le 16 décembre. Patrick Ewen, musicien-conteur, était l'hôte de la soirée. Il a animé et fait participer toute l'assemblée. Le spectacle était offert par l'amicale laïque. Puis, c'est le père Noël qui est venu, avec un peu d'avance, apporter les cadeaux des enfants. Chacun est rentré avec des souvenirs et des images plein la tête.



Soirée de Noël avec Patrick Ewen

Visite chez les pompiers de Guingamp le 27 janvier.



Et aussi :

Les remplacements d'été



Enora Perron



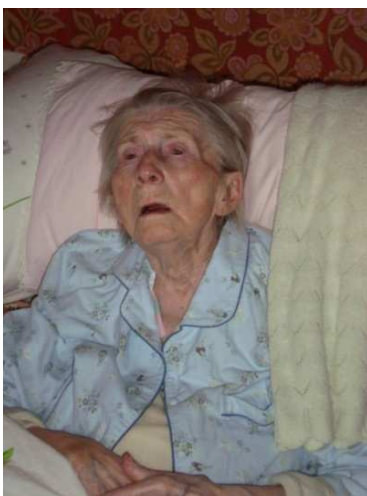
Julien Pasquiou

En juillet, Julien Pasquiou a remplacé Loïc Le Bon et en août, c'est Enora Perron qui a remplacé Michel Tanguy. Ils ont effectué des travaux d'entretiens sur le territoire communal.

LE CCAS

A l'occasion de la nouvelle année, une délégation du CCAS s'est rendue chez les personnes âgées de 90 ans et plus, afin de leur présenter les vœux. C'est un moment très convivial partagé avec les anciens et leurs familles.

Nos doyens :



Julienne Ropars, 99 ans.



Urbain Guégan, 93 ans.



Démarche administrative.

Vous serez peut-être amené à effectuer en mairie une demande de carte nationale d'identité. Nous vous exposons ci-dessous la procédure à suivre.

Carte nationale d'identité sécurisée

La carte nationale d'identité est gratuite et valable 10 ans. Le délai de délivrance est de 15 à 30 jours.

Les demandes de carte nationale d'identité sont à déposer à la mairie de votre lieu de domicile.

Vous veillerez à la lisibilité des renseignements (écriture à l'encre noire et en majuscules) portés sur **le formulaire de demande de carte nationale d'identité sécurisée fourni par la mairie.**

La présence du demandeur est obligatoire pour identification et prise d'empreinte.

Les Pièces à joindre.

1°) Pour une première demande

- Le formulaire de demande renseigné fourni par votre mairie,
- Fournir les pièces exigées avec ce formulaire à savoir : :
 - 2 photos d'identité.
 - Un document officiel avec photo.
 - Un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation).
 - Un justificatif de nationalité française si besoin.
 - Un justificatif de domicile.

2°) Pour le renouvellement de la carte nationale sécurisée

- Fournir les pièces exigées pour une première demande.
- Le formulaire de demande renseigné fourni par la mairie.
- 2 photos d'identité.
- L'ancienne carte d'identité sécurisée (à défaut de délivrer celle-ci, une taxe de 25 euros sera appliquée).
- Un justificatif de domicile.

3°) Pour le remplacement pour perte ou vol

- Fournir les pièces exigées pour une première demande de carte d'identité.
- La déclaration de perte ou de vol de votre carte d'identité précisant le lieu et la date de délivrance du titre perdu.
- Un document officiel avec photo.

4°) Pour toute modification: changement d'adresse, d'état civil...

- Le formulaire de demande renseigné fourni par la mairie.
- 2 photos d'identité.
- L'ancienne carte d'identité sécurisée.
- Le document justifiant la modification.

Informations déchets



Le compostage individuel

Environ 30 % du volume de nos ordures ménagères sont des déchets fermentescibles organiques et donc compostables.

Les **déchets verts** représentent également une **quantité très importante à traiter**.

Pourquoi composter à la maison ?

*Pour **réduire une partie de vos déchets traités et collectés** par la Communauté de Communes de Bourbriac (déchets fermentescibles & déchets verts), et ainsi **réduire les coûts d'élimination**.

*Produire un **amendement naturel pour votre jardin et potager**.

La **Communauté de Communes vous propose d'acquérir un composteur individuel** pour produire votre compost.

2 types de composteurs à 15€ chacun:

*Le composteur individuel: .fabriqué en plastique vert recyclé et recyclable, volume de 400L.

*Le composteur Bois: Bois avec charnière en plastique recyclé, volume de 600L.

Où acquérir un composteur ?

du **Lundi au vendredi** :à la **Communauté de Communes de Bourbriac – 1 rue de Tournemine – BOURBRIAC**

le **samedi** : à la **déchèterie de Pont Preuig – BOURBRIAC**

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la déchèterie ou au bureau de la Communauté de Communes (02.96.43.60.11).

RAPPEL: La déchèterie de BOURBRIAC est ouverte (sauf jours fériés) aux horaires suivants:

Le lundi de 13h30 à 17h30.

Le mercredi et le samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. TEL:02.96.43.64.91

Suivant la quantité de gravats, la décharge de classe 3 peut être accessible, il vous suffit de demander la clef aux bureaux de la Communauté de Commune ou au responsable de la déchèterie. le prix du dépôt est de 3€ le m³.

Rappel pour l'entretien

Il est demandé aux personnes possédant des conteneurs ordures ménagères individuels de les entretenir : lavage à eau tiède régulièrement et par intermittence désinfection avec du chlore.

Une borne à piles et des cubes sont à votre disposition à l'accueil de votre mairie.



Etat civil



Maurenn Madec, née à Pont-Melvez, le 30 mars, Plusquellec.

Célia Anna Dénès, née à Pabu, le 4 avril, 14 lotissement communal.

Charlène Allenou, née à Pabu, le 13 juin, 2 Kerambuan.

Manon Gouriou-Guyomar, née à Pabu, le 14 juin, 4 Lotissement communal.

Archie Georges Blatch, né à Pabu, le 6 juillet, 2, Kermorvan.

Fanch Jourdain, né à Pabu, le 7 Aout, Kerangoff.

Colleen Anne Cécile Grot-Le Goff, née à Pabu, le 11 septembre, 1, Coat-Guégan.

Enzo Guy Dominique Henry, né à Pabu, le 6 octobre, 10, rue de l'école.

Emilien Harry Bastien Culverhouse, né à Pabu le 26 novembre, 6, Keranfouler.



Cordélia Grot et Noël Guégan, le 17 mai.

Delphine Thoraval et Pierrick Guyomard, le 21 juin.

Solène Gaudoux et Reunan Verrier, le 12 juillet.

Isabelle Simon et Martial Tudoret, le 12 juillet.

Karl Klissing et Yveline Maillot, le 20 septembre.



Noces d'or

Denise et Robert Perrot, le 30 aout.

Thérèse et Julien Civi, le 11 octobre.

Hélène et Jean Le Bon, le 14 juillet.



François Le Guen.

Aimée Touboulic, née Quéffrinneq.

Ernestine Le Cam, née Prigent

Madeleine Caoudal, née Prigent.

Edith Gestin, née Thépault

Célestine Guégan, née Grimault

Eugène Le Page